

#### > Date & Lieu

**Judi 10 octobre 2019**  
de 16h15 à 18h15, à **Lyon**  
L'Embarcadère, quai de Saône  
**REF. 10-L**

#### > Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens...

#### > Prérequis

**Professionnels en activité.**

#### > Intervenant

**Philippe MARIN**, Avocat associé aux barreaux de Toulon et de Paris.

#### > Suivi pédagogique

**Journée de perfectionnement sans évaluation.**

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

#### > Autres références (liens)

08h30	<b>10-A</b>	<b>10-B</b>	<b>10-C</b>
10h45	<b>10-D</b>	<b>10-E</b>	<b>10-F</b>
14H00	<b>10-G</b>	<b>10-H</b>	<b>10-I</b>
<b>16H15</b>	<b>10-J</b>	<b>10-K</b>	<b>10-L</b>
08H30	<b>11-A</b>	<b>11-B</b>	<b>11-C</b>
10h45	<b>11-D</b>	<b>11-E</b>	<b>11-F</b>
14H00	<b>11-G</b>	<b>11-H</b>	<b>11-I</b>
16H15	<b>11-J</b>	<b>11-K</b>	<b>11-L</b>

#### > Contexte

L'expertise immobilière, amiable ou judiciaire, s'inscrit la plupart du temps dans un contexte de litige, avec des enjeux qui peuvent être importants. Il est donc fréquent que le déroulement des opérations soit surveillé de près par les protagonistes, et qu'au moins une des parties ait intérêt à contester le rapport, voire à engager la responsabilité de l'expert. Si l'expert n'a pas à dire le droit, il ne peut ignorer le droit de l'expertise et ses évolutions.

#### > Objectif(s)

- Être à jour des principaux textes intéressant l'expert et l'expertise ;
- Appréhender l'évolution jurisprudentielle relative à la valorisation immobilière ;
- Sécuriser sa pratique professionnelle.

#### > Plan d'intervention

- La place de l'expert immobilier dans le paysage judiciaire ;
- Les obligations de l'expert : analyse pratique des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles ;
- La responsabilité de l'expert immobilier : tendance jurisprudentielle.

*Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.*

#### > Renseignements

### EN CLIQUANT ICI

**Votre interlocutrice** : Alexandra - 04 72 49 79 11 - alexandra@groupe-edilaix.com  
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01 pour les formations courtes  
**Habilitations CSN & CNB**, nous consulter.  
**Conditions générales de ventes** accessibles sur [www.mei.fr](http://www.mei.fr)